

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 6 mars 2018 à 20H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du

4. **LÉGISLATION**

- 4.1 Adoption du règlement 165-2018 : rémunération des élu(e)s
- 4.2 Adoption du règlement d'emprunt 166-2018 : rang 6 Sud
- 4.3 Adoption du règlement 164-2018 : code d'éthique des élu(e)s

5. **FINANCES**

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Recouvrement de taxe et montant plancher
- 5.3 Autorisation pour emprunt temporaire pour le centre multifonctionnel
- 5.4 Demande de paiement #01 – Centre multifonctionnel

6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**

- 6.1 Réflexion sur la mise en place de projets régionaux
- 6.2 Achat de lames pour les camions à neige
- 6.3 Mandat à Monique Boucher pour signature du contrat avec l'artiste
- 6.4 Demande financière au PRRRL – volet accélération pour le projet d'amélioration du rang 9

- 6.5 Demande financière au PRRRL – volet accélération pour le projet d’amélioration du rang Grand Shenley
- 6.6 Lancement de l’appel d’offres pour l’achat de l’unité d’urgence
- 6.7 Offre de service pour le balayage des rues
- 6.8 Offre de service pour le fauchage et débroussaillage
- 6.9 Paiement de PME partenaire pour mandat de recrutement
- 6.10 PAARRM – approbation du conseil et attestation de la réalisation des travaux (programme spécial)

## 7. PERSONNEL

- 7.1 Mandat à Valérie Lapierre pour demande dans le PIQM-MADA (Gym)

## 8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Centre multifonctionnel - réservation

## 9. RAPPORT

## 10. CORRESPONDANCE

## 11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Autorisation achat de matériel de réparation d’aqueduc

## 12. Période de questions

## 13. Clôture de la séance

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

### **2- ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**2018-03-80** Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’adopter l’ordre du jour.

### **3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 PROCÈS-VERBAL DU 2018-02-06**

**2018-03-81** Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l’unanimité que le conseil adopte le procès-verbal du 6 février 2018.

#### **3.2 PROCÈS-VERBAL DU 2018-02-15**

**2018-03-82** Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l’unanimité que le conseil adopte le procès-verbal du 15 février 2018.

#### **3.3 PROCÈS-VERBAL DU 2018-02-27**

**2018-03-83** Il est proposé par monsieur Shawn Marier appuyé par monsieur Alain

Poulin et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal du 27 février 2018.

#### **4- LÉGISLATION**

##### **4.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 165-2018 : RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S**

**2018-03-84** **Considérant** que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 23 février 2018 ;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 23 février 2018 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 165-2018 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le règlement numéro 165-2018 intitulé règlement traitant de la rémunération des élu(e)s municipaux.

##### **4.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 166-2018 : PROJET D'AMÉLIORATION DU RANG 6 SUD**

**2018-03-85** **Considérant** que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 20 février 2018 ;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 20 février 2018 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 166-2018 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le règlement numéro 166-2018 intitulé règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 1 085 453 \$ pour les travaux de réfection dans le rang 6 Sud.

##### **4.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 164-2018 : CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLU(E)S**

**2018-03-86** **Considérant** que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 9 janvier 2018 ;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 9 janvier 2018 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 164-2018 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le règlement numéro 164-2018 intitulé règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

## **5- FINANCES**

### **5.1 COMPTE POUR APPROBATION**

**2018-03-87**

Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de février 2018 au montant de 156 807,05 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 16 572,04 \$, les comptes à payer représentent 105 241,02 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 34 993,99 \$.

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

##### **Code municipal**

##### **Article 961**

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2018-03-87.

---

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

### **5.2 RECOUVREMENT DE TAXE ET MONTANT PLANCHER**

**2018-03-88**

**Considérant** que des montants de taxe à payer doivent être recouverts par la Municipalité ;

**Considérant** que la Municipalité veut envoyer des états de compte aux propriétaires n'ayant pas payé leurs taxes dans les délais prescrits ;

**Considérant** que la Municipalité doit établir un montant minimal pour effectuer l'envoi d'états de compte

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil statue que des états de compte soient envoyés à partir d'un défaut de 10,00 \$ et plus chez les propriétaires en défaut de paiement de taxe.

### **5.3 AUTORISATION POUR EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2018-03-89**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a obtenu l'autorisation d'effectuer les travaux de construction du Centre multifonctionnel ;

**Considérant** que le coût lié à la construction du Centre multifonctionnel est de 1 961 972 \$ et que le règlement d'emprunt # 162-2017 permet un emprunt de 1 797 980 \$ à cet effet ;

**Considérant** qu'un emprunt temporaire au coût de 1 797 980 \$ permettra de déboursier une part des coûts des travaux pour la période de construction ;

**Considérant** que l'emprunt temporaire sera financé par un emprunt permanent à la fin des travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à contracter, au nom de la Municipalité, un emprunt temporaire au montant de 1 797 980 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins dont est membre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

**Que** le maire et le directeur général soient autorisés, pour et au nom de la Municipalité, tout document inhérent à la demande d'emprunt

#### **5.4 DEMANDE DE PAIEMENT #01 POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2018-03-90**

**Considérant** les travaux exécutés par la firme Construction R. Bélanger Inc. pour la construction du Centre multifonctionnel ;

**Considérant** que la firme Construction R. Bélanger demande le premier paiement pour les travaux réalisés à ce jour ;

**Considérant** que la firme les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques, charger de projet, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 100 237,35 \$ plus taxes (115 247,90 \$) ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de 100 237,35 \$ plus taxes pour défrayer les coûts de la demande de paiement #01 recommandé par la firme les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques concernant la construction du Centre multifonctionnel.

### **6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX**

#### **6.1 RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DE PROJETS RÉGIONAUX**

**2018-03-91**

**Considérant** que les maires de la MRC de Beauce-Sartigan désirent concerter afin d'identifier et de travailler sur des projets régionaux qui seront soutenus par l'ensemble des municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan ;

**Considérant** que les élu(e)s de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ont discutés de leurs préoccupations concernant le développement de projets régionaux, et ce, en tenant compte des besoins du milieu ;

**Considérant** que des sujets sont ressortis de l'exercice dont trois particulièrement :

- Télécommunication cellulaire
- Centre de curling régional
- Salle de spectacle d'envergure

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil soumette à la MRC, les trois sujets retenus par les élu(e)s soit ; télécommunication cellulaire, centre de curling régional et salle de spectacle d'envergure.

## **6.2 ACHAT DE LAMES POUR LES CAMIONS À NEIGE**

**2018-03-92**

**Considérant** que les camions à neige ont besoin de nouvelles lames et de peignes profileur pour effectuer le déneigement ;

**Considérant** que le prix pour les lames et peigne profileur est de 1 487 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat de lames pour les véhicules de déneigement, et ce, pour un montant de 1 487 \$ plus taxes.

## **6.3 MANDAT À MONIQUE BOUCHER POUR SIGNATURE DU CONTRAT AVEC L'ARTISTE**

**2018-03-93**

**Considérant** que madame Monique Boucher a été embauchée comme chargé de projet pour faire le suivi du projet de construction du Centre multifonctionnel et du comité d'intégration des arts à l'architecture ;

**Considérant** que madame Monique Boucher doit donner l'accord de la Municipalité concernant ce qui concerne la politique d'intégration des arts à l'architecture ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise madame Monique Boucher, représentante de la Municipalité, à signer pour et au nom de la Municipalité tout accord et autorisation relevant du dossier de la politique d'intégration des arts à l'architecture.

## **6.4 DEMANDE FINANCIÈRE AU PRRRL – VOLET ACCÉLÉRATION POUR LE PROJET D'AMÉLIORATION DU RANG 9**

**2018-03-94**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du Programme de réhabilitation du réseau routier local (PRRRL) - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

**Que** la demande soit faite en fonction du projet d'amélioration du rang 9.

#### **6.5 DEMANDE FINANCIÈRE AU PRRRL – VOLET ACCÉLÉRATION POUR LE PROJET D'AMÉLIORATION DU RANG GRAND SHENLEY**

**2018-03-95**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du Programme de réhabilitation du réseau routier local (PRRRL) - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

**Que** la demande soit faite en fonction du projet d'amélioration du rang Grand Shenley.

#### **6.6 LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE L'UNITÉ D'URGENCE**

**2018-03-96**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire acquérir un nouveau véhicule d'urgence pour le service des incendies ;

**Considérant** que la Municipalité a fait faire un plan et devis pour un véhicule répondant aux besoins du service d'incendie est prête à procéder pour aller en appel d'offres ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général d'aller en appel d'offres pour le véhicule d'urgence pour le service des incendies.

#### **6.7 OFFRE DE SERVICE POUR LE BALAYAGE DES RUES**

**2018-03-97**

**Considérant** que la Municipalité doit faire réaliser le balayage de rue en régie externe, car elle ne possède pas l'équipement requis ;

**Considérant** que monsieur Dany Champagne a l'équipement requis et offre ses services au montant de 105,00 \$ par heure ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise que la Municipalité octroie un mandat à monsieur Dany Champagne pour effectuer le balayage des rues pour une rémunération de 105,00 \$ par heure.

#### **6.8 OFFRE DE SERVICE POUR LE FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE**

**2018-03-98**

**Considérant** qu'il y a du fauchage et débroussaillage à faire dans les rangs de la Municipalité et que cela doit être fait en régies externe, car elle ne possède pas l'équipement requis ;

**Considérant** que monsieur Dany Champagne a l'équipement requis et offre ses services au montant de 75,00 \$ par heure ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise que la Municipalité octroie un mandat à monsieur Dany Champagne pour effectuer le fauchage et débroussaillage des rangs pour une rémunération de 75,00 \$ par heure.

#### **6.9 PAIEMENT DE PME PARTENAIRE POUR MANDAT DE RECRUTEMENT**

**2018-03-99**

**Considérant** que la Municipalité a donné un mandat de recrutement à la firme PME Partenaire ;

**Considérant** que tel que convenu à l'entente de service, 1/3 de l'estimation de la facture doit être payé à la signature de l'entente et que le montant actuel est de 2 210,55 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement pour la firme PME Partenaire au montant de 2 210,55 \$ plus taxes.

## **6.10 PAARRM – APPROBATION DU CONSEIL ET ATTESTATION DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX (PROGRAMME SPÉCIAL)**

**2018-03-100** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a fait une demande de subvention au cours de l'année 2017 pour améliorer son réseau routier municipal ;

**Considérant** que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et Électrification des transports a octroyé un montant de 10 000 \$ à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et celle-ci doit rendre compte des travaux qui ont été faits ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés dans le chemin rang 9 pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

**Que** les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

### **7-PERSONNEL**

#### **7.1 MANDAT À VALÉRIE LAPIERRE POUR DEMANDE DANS LE PIQM-MADA**

**2018-03-101** **Considérant** que le Programme d'infrastructure Québec-Municipalités (PIQM-MADA) est présentement ouvert pour des demandes de support financier ;

**Considérant** que ce support financier pourrait permettre à la Municipalité de faire l'acquisition de matériel d'entraînement physique ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisirs et culture recommande de faire une demande dans le PIQM-MADA ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture d'effectuer une demande financière dans le PIQM-MADA pour l'achat de matériel d'entraînement physique.

### **8-LOISIRS ET CULTURE**

#### **8.1 CENTRE MULTIFONCTIONNEL - RÉSERVATION**

**2018-03-102** **Considérant** qu'il y a de la demande pour de la réservation des salles du futur Centre multifonctionnel ;

**Considérant** que la Municipalité n'a actuellement pas de protocole de location pour le Centre multifonctionnel ;

**Considérant** qu'il serait judicieux de développer, pour à court terme, un protocole de location ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate la responsable des sports, loisirs et culture de préparer un protocole temporaire pour la location de salle du futur Centre multifonctionnel.

## **9-RAPPORT**

## **10-CORRESPONDANCE**

Le directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de février 2018.

## **11. AUTRES SUJETS**

### **11.1 AUTORISATION ACHAT DE MATÉRIEL DE RÉPARATION D'AQUEDUC**

**2018-03-103**

**Considérant** que le service des travaux publics a utilisé beaucoup de son matériel d'entretien et réparation pour le réseau d'aqueduc, car il y a eu plusieurs bris dernièrement ;

**Considérant** qu'il reste peu de matériel d'entretien et réparation et que d'autres bris d'aqueduc pourraient survenir ;

**Considérant** que le responsable des travaux publics recommande de regarnir les stocks d'équipement pour la réparation d'aqueduc, et ce, pour un montant de 1 360,74 \$ plus taxes chez le fournisseur 40 HUOT ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat de matériel de réparation d'aqueduc (manchons, unions avec butoir, valves à bille sans plomb) pour un montant de 1 360,74 \$ plus taxes.

## **12-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## **13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2017-03-104**

Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 19 mars 2018.

Il est 22h20

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.